



# Mairie de Tourrettes-sur-Loup

## Rapport d'orientation budgétaire 2026

Présentation réalisée par  
Mr le Maire  
et  
Mme la Première Adjointe

pour la réunion du Conseil Municipal  
du 3 avril 2026



# Mairie de Tourrettes-sur-Loup

## Presentation du ROB 2026

Le présent support a été élaboré afin d'accompagner la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire prévu par le Code général des collectivités territoriales.

Il constitue un document synthétique et pédagogique destiné à faciliter la compréhension des principaux équilibres financiers et des orientations budgétaires de la commune.

Cette présentation ne se substitue ni au Rapport d'Orientation Budgétaire, ni aux documents budgétaires officiels transmis aux élus et mis à disposition conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Les données, estimations et projections présentées correspondent aux éléments connus à la date de préparation du document et sont susceptibles d'évoluer dans le cadre des arbitrages budgétaires et des notifications définitives des partenaires institutionnels.

L'objectif de cette présentation est de contribuer à une information claire, lisible et accessible sur la situation financière et les orientations budgétaires de la commune.



# Présentation du ROB 2026

## Contexte juridique

- Le budget communal est un acte prévisionnel structuré en deux sections : fonctionnement et investissement, chacune en équilibre.
- L'excédent de fonctionnement génère une capacité d'autofinancement au service des investissements.
- Le DOB (Débat d'orientations budgétaires), obligatoire, prépare le vote du budget et présente les orientations financières, l'endettement et la fiscalité.
- Le ROB (Rapport d'orientations budgétaires), encadré réglementairement, est communiqué aux élus, débattu en Conseil et transmis aux autorités.



# Présentation du ROB 2026

## Contexte économique : Les indicateurs

- Croissance mondiale stable mais fragilisée par des tensions internationales en forte hausse
- Risques accrus : conflits, tensions commerciales, volatilité des prix de l'énergie
- En France : croissance modérée (1,2 %) dans un climat économique incertain
- Commune : des équilibres financiers préservés mais une nécessaire vigilance face aux tensions économiques et à leur répercussion sur les finances locales,



# Présentation du ROB 2026

## Contexte économique : Finances Publiques

- Un cadre national de forte contrainte budgétaire confirmé en 2026.
- Des marges de manœuvre réduites pour les collectivités malgré une stabilité affichée des dotations.
- Un impact direct sur le budget communal : hausse des charges et ralentissement des financements externes.
- Une nécessité d'arbitrages responsables pour préserver nos équilibres financiers.



# Présentation du ROB 2026

## Finances Publiques : Dotations de l'Etat

L'enveloppe de la DGF reste stable cette année : les 300 millions supplémentaires affectés à la péréquation communale (DSU et DSR) seront financés sans hausse de l'enveloppe.

Cela implique donc une poursuite à la hausse de l'écrêtement de la dotation forfaitaire des communes qui financent cette année 80% de la péréquation tandis que les intercommunalités participent à hauteur de 20% (contre 60% et 40% l'an dernier).

Cet écrêtement ciblant les communes les plus « riches » selon les critères de la DGF, c'est-à-dire avec le plus fort potentiel fiscal, la mesure se traduirait a priori par une dotation forfaitaire à 0 pour notre commune.

ÉVOLUTION DGF	2023	2024	2025	Projection 2026
74111 - Dotation forfaitaire	70 137	66 089	33 460	0
741121- Dotation solidarité rurale	87 897	94 472	103 919	100 000
TOTAL DGF	158 034	160 561	137 379	100 000
Evolution par année en euros		+ 2 527	- 23 182	- 37 379
Evolution par année en %		+ 1,59%	-14,44 %	- 27,2%
Evolution par rapport au montant de référence 2023 en euros				- 58 034
Evolution totale 2023/2026 en %				- 36,72%

**La proposition pour 2026 prévoit une dotation forfaitaire totale en baisse de 27% par rapport à 2025, A ce stade, les montants 2026 demeurent des estimations dans l'attente des notifications officielles de l'Etat.**



# Présentation du ROB 2026

## Finances Publiques : Prélèvements de l'Etat

Fonds de Péréquation Intercommunale (FPIC)

Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU



# Fonds de Péréquation Intercommunale (FPIC)

ÉVOLUTION FPIC	2023	2024	2025	Projection 2026
7392221 -FPIC	102 041	111 565	126 045	130 000
Evolution par année en euros		9 080	14 480	3 955
Evolution par année en %		9,33%	12,98%	3,14%
Evolution par rapport au montant de référence 2023 en euros				27 959
Evolution totale 2023/2026 en %				27,39%

Le FPIC a pour objectif d'assurer une péréquation entre les collectivités. Il est affecté aux intercommunalités puis réparti entre les communes membres. Aussi, les intercommunalités disposant des ressources fiscales les plus élevées contribuent au FPIC tandis que celles ayant peu de ressources en bénéficient.



# Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU

L'arrêté préfectoral du 15 décembre 2023 a prononcé la carence de la commune pour une durée de 3 ans, ainsi qu'une majoration de la pénalité à hauteur de 100%. Il a été complété par l'arrêté préfectoral du 28 février 2025, qui a fixé le prélèvement net 2025 à 162 848,25 euros et la majoration à 77 543,67 euros (effet « plafond »), soit un **montant total de 240 391,92 euros**.

Pour autant, la convention co-signée le 3 novembre 2023 avec la Maison Familiale de Provence au sujet du programme de construction de logement sociaux route des Valettes (délibération n° 2023-35 du 21/07/2023) prévoit un financement du projet à hauteur de 150 000 euros par an pendant 3 ans, à compter de 2024. Il est à noter qu'en raison de l'avancement des travaux et conformément à la convention cette participation n'a pas été versée en 2025. Celle-ci a, par contre, été versée en début d'année 2026.

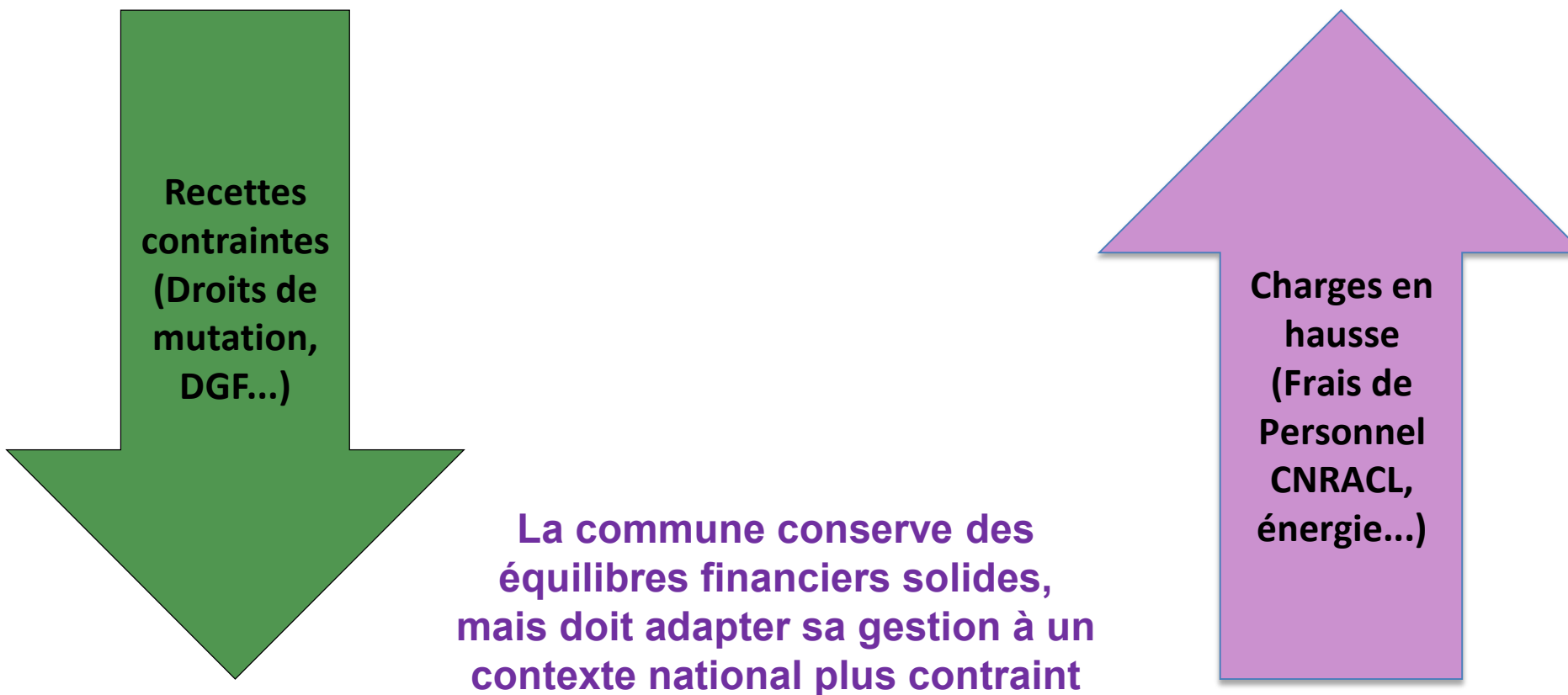
La somme de 150 000 euros versée en 2024 pourra donc être déduite du montant du prélèvement SRU à compter de cette année 2026, puis en 2027. Ainsi, le prélèvement prévisionnel pourrait ainsi être significativement réduit pour ces années. Le prélèvement net 2026 est estimé à 240 000 euros (majoration comprise), desquels pourra donc être déduite la somme de 150 000 euros, soit un montant prévisionnel estimé à 90 000 €

ÉVOLUTION PRÉLÈVEMENT SRU	2023	2024	2025	Projection 2026
739116 - Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	131 569	226 176	240 392	90 000
Evolution par année en euros		94 607	14 216	-150 392
Evolution par année en %		71.9%	6,29 %	- 62,56%
Evolution par rapport au montant de référence 2023 en euros				- 41 569
Évolution totale 2023/2026 en %				- 31,59%



# Présentation du ROB 2026

## Effet ciseau budgétaire 2026





# Présentation du ROB 2026

## Orientations budgétaires 2026



# Présentation du ROB 2026

## Continuité et responsabilité

- Poursuite des actions engagées
- Maîtrise des équilibres financiers
- Préparation des projets structurants

## Priorités du mandat

- Cadre de vie et espaces publics
- Sécurité et tranquillité publique
- Patrimoine communal
- Transition écologique
- Services à la population

## Méthode

- Analyses et Études 2026–2027
- Priorisation des investissements
- Programmation pluriannuelle maîtrisée



# Présentation du ROB 2026

## Remarques préalables

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,  
Chères et chers collègues,

Avant de commencer la présentation, nous souhaitons vous donner quelques repères pour bien comprendre la démarche que nous avons retenue.

Le rapport d'orientation budgétaire a été transmis dans les délais réglementaires.

La présentation de ce soir n'a donc pas vocation à être exhaustive et ne saurait se substituer aux éléments que vous avez reçus.

Nous avons fait le choix de nous concentrer sur les éléments essentiels, ceux qui structurent les équilibres de notre budget et qui éclairent les orientations pour 2026.

L'objectif est double, proposer une lecture claire de notre situation financière, et rendre ces enjeux accessibles au plus grand nombre.

Pour cela, nous nous appuierons sur des graphiques et des explications simplifiées, afin de rendre ces notions plus lisibles.



# Présentation du ROB 2026

Le budget communal repose sur deux équilibres :

le budget de fonctionnement , qui permet d'assurer le quotidien de la commune,

et

le budget d'investissement, qui permet de préparer l'avenir.

L'enjeu est de dégager suffisamment d'épargne dans la section de fonctionnement pour financer nos projets, tout en limitant le recours à l'emprunt.



# Présentation du ROB 2026

## Section de fonctionnement Analyse rétrospective et Éléments prospectifs



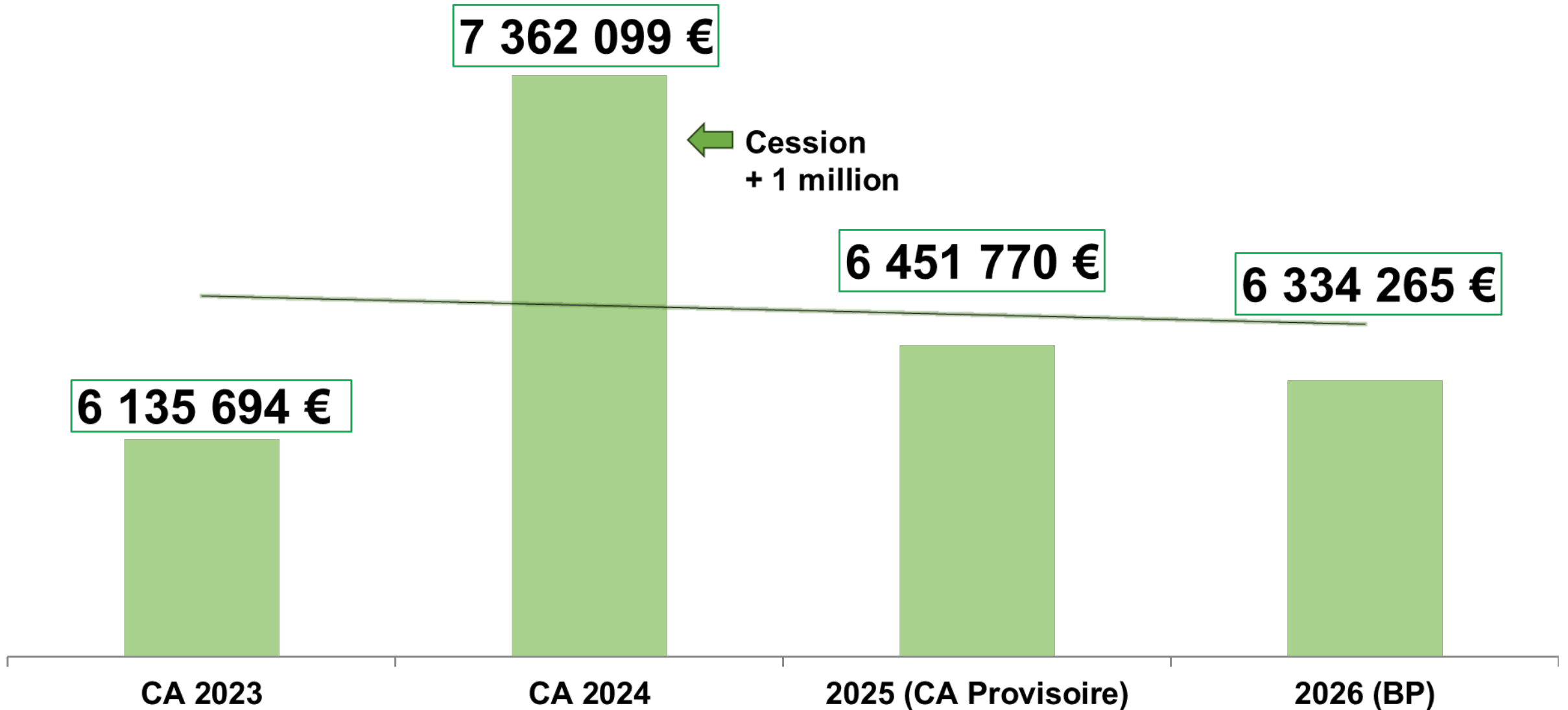
# Présentation du ROB 2026

## Les recettes de fonctionnement



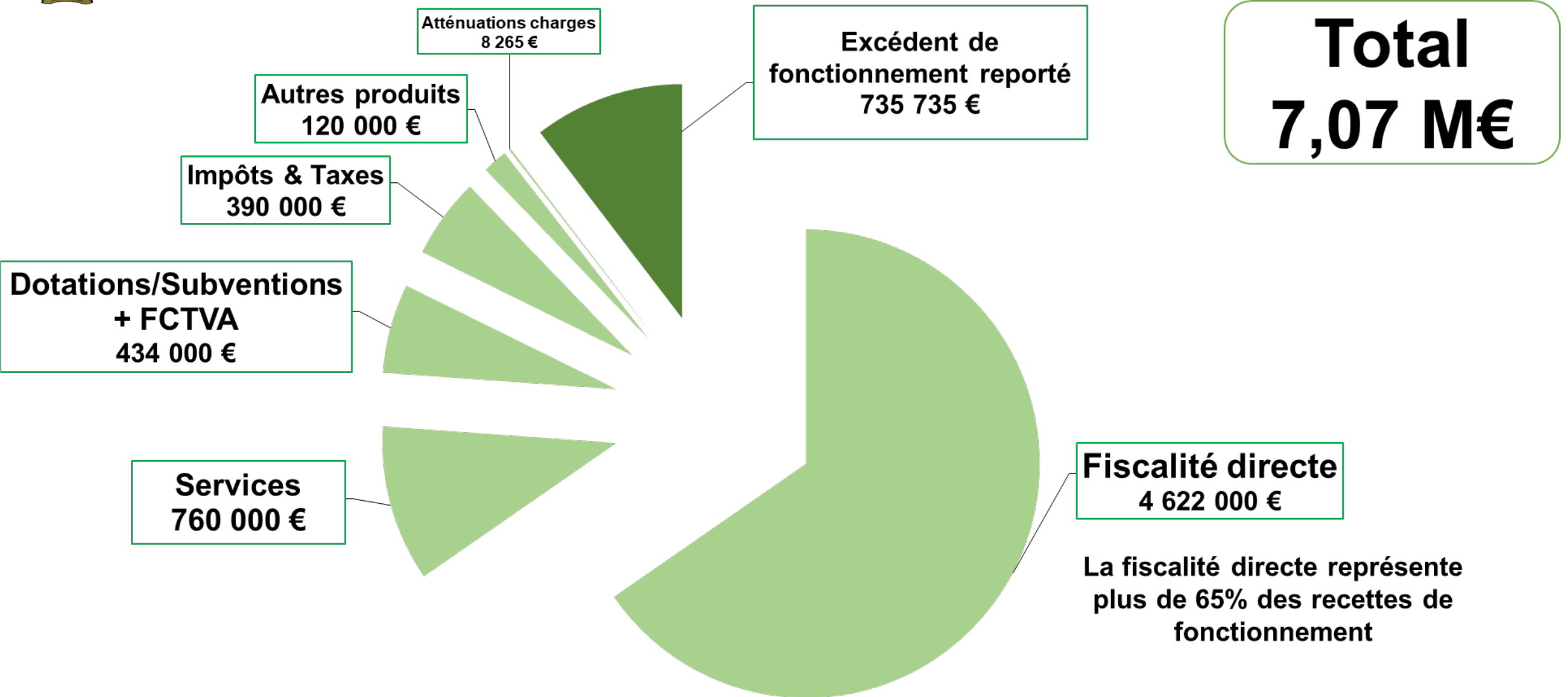
# Recettes de fonctionnement 2023-2026

(hors report excédent)





# Recettes de fonctionnement BP 2026





# Fiscalité locale 2023-2026

+ 470 000 euros entre 2023 et 2024  
Cette évolution résulte principalement de la revalorisation nationale des bases décidée par l'État et d'un ajustement communal demeurant modéré au regard des communes comparables



**4 056 509 €**

**4 529 821 €**

**4 601 716 €**

**4 622 000 €**

**Stabilisation**

**CA 2023**

**CA 2024**

**CA 2025 (Provisoire)**

**BP 2026**



# Focus sur les taux de la fiscalité directe

**4,622M€**

COMMUNE	POPULATION	TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES BATIES
Le Bar-sur-Loup	2989	19,11%
Saint-Paul-de-Vence	3247	22,08%
Tourrettes-sur-Loup	4269	22,59%
Châteauneuf-de-Grasse	3750	26,50%
Le Rouret	4219	27,80%
Saint-Jeannet	4431	29,12%

COMMUNE	Population	TAXES FONCIERES SUR LES PROPRIETES NON BATIES
Saint-Paul-de-Vence	3247	20,12%
Châteauneuf-de-Grasse	3750	22,61%
Le Bar-sur-Loup	2989	30,67%
Tourrettes-sur-Loup	4269	32,22%
Saint-Jeannet	4431	39,82%
Le Rouret	4219	71,80%

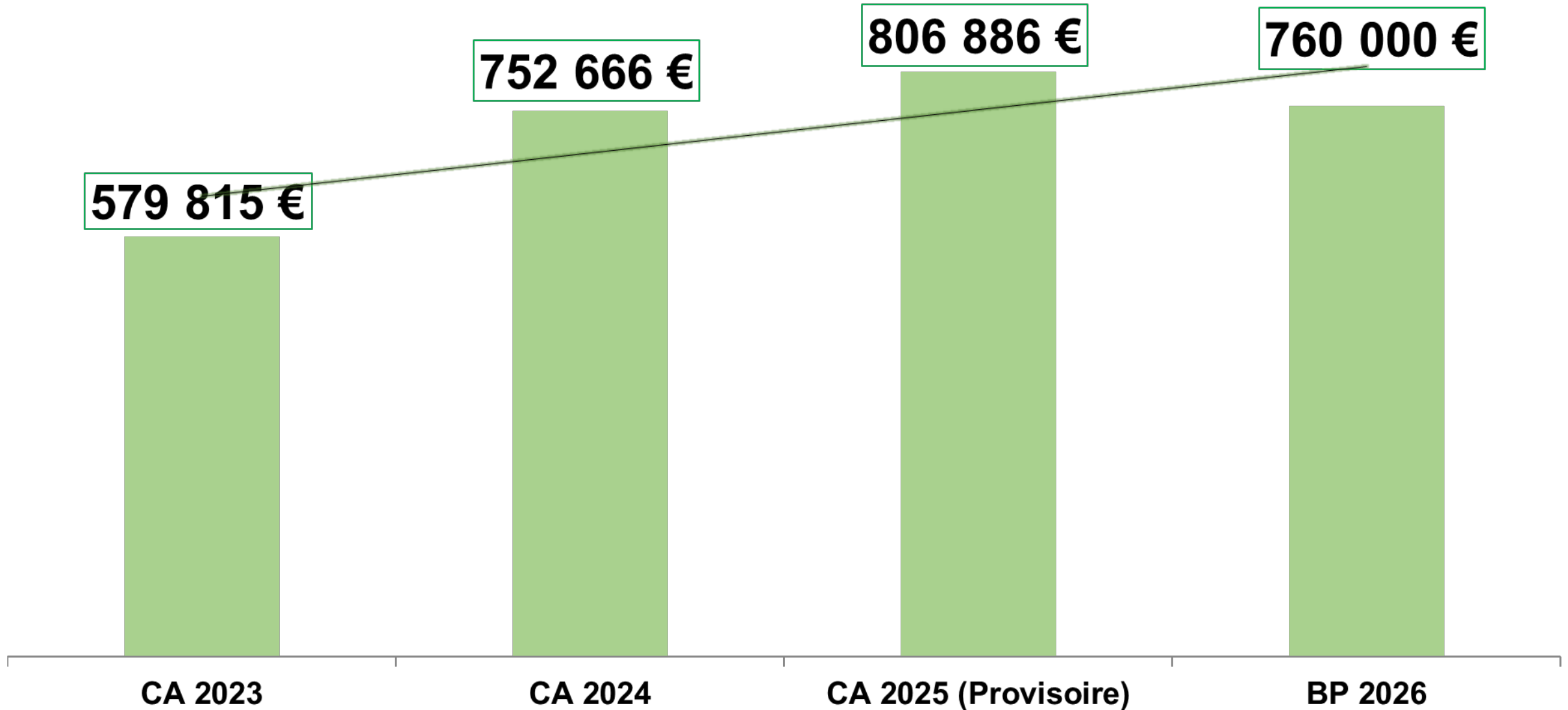
**Les taux communaux demeurent inférieurs ou comparables à ceux observés dans plusieurs communes voisines de strate équivalente**

(Châteauneuf et Le Bar sur Loup ont des recettes liées aux entreprises implantées sur leur territoire)

COMMUNE	Population	TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES
Le Bar-sur-Loup	2989	10,42%
Châteauneuf-de-Grasse	3750	10,92%
Saint-Paul-de-Vence	3247	13,27%
Tourrettes-sur-Loup	4269	14,55%
Saint-Jeannet	4431	15,86%
Le Rouret	4219	16,22%



# Prestations de services 2023-2026





# Prestations de services BP 2026

**Total  
760 000€**

**Autres  
121 000 €**

**Remboursement frais par le  
GFP de rattachement  
50 000 €**

**Mise à disposition de  
personnel autres  
organismes  
52 000 €**

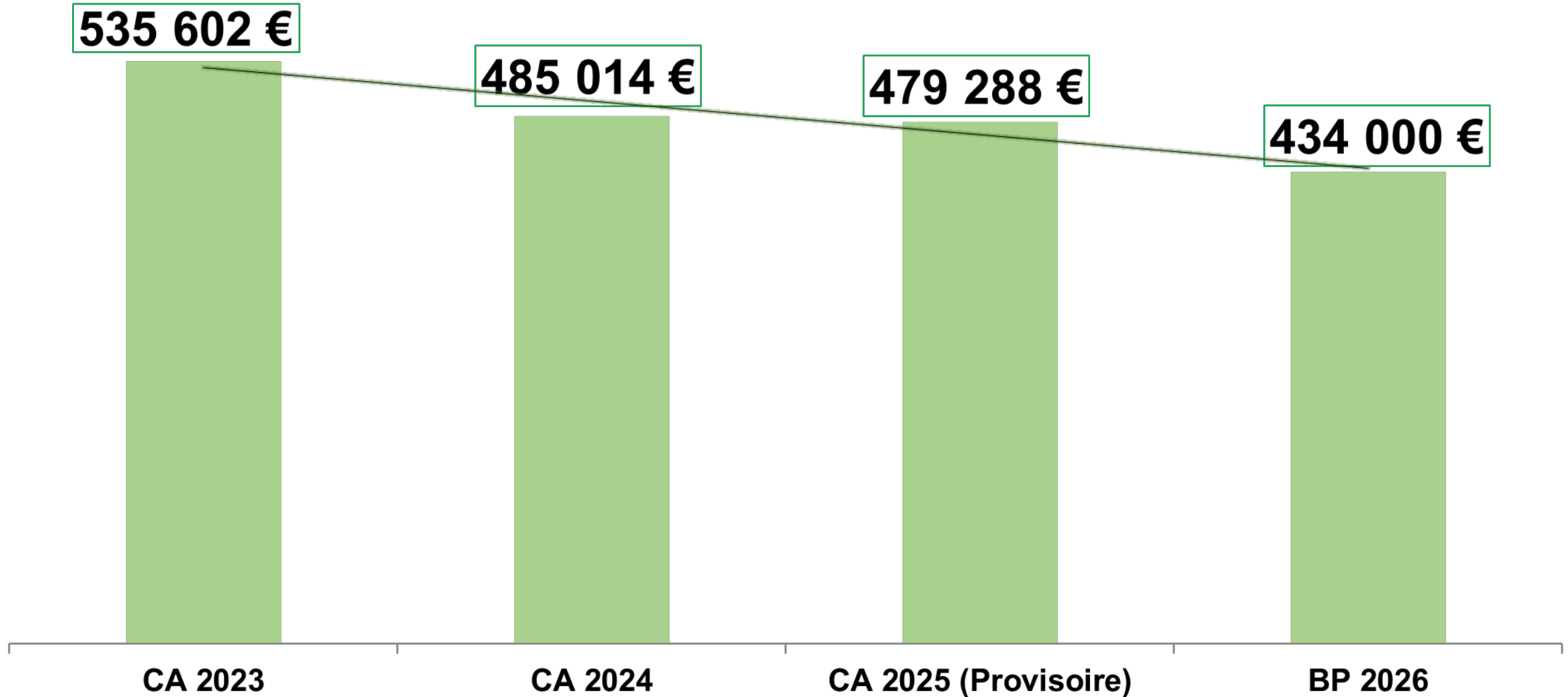
**Remboursement frais par des  
tiers  
108 000 €**

**Redevance services périscolaires et  
enseignement  
300 000 €**

**Stationnement et location voie  
publique  
129 000 €**



# Dotations / Subventions 2023-2026





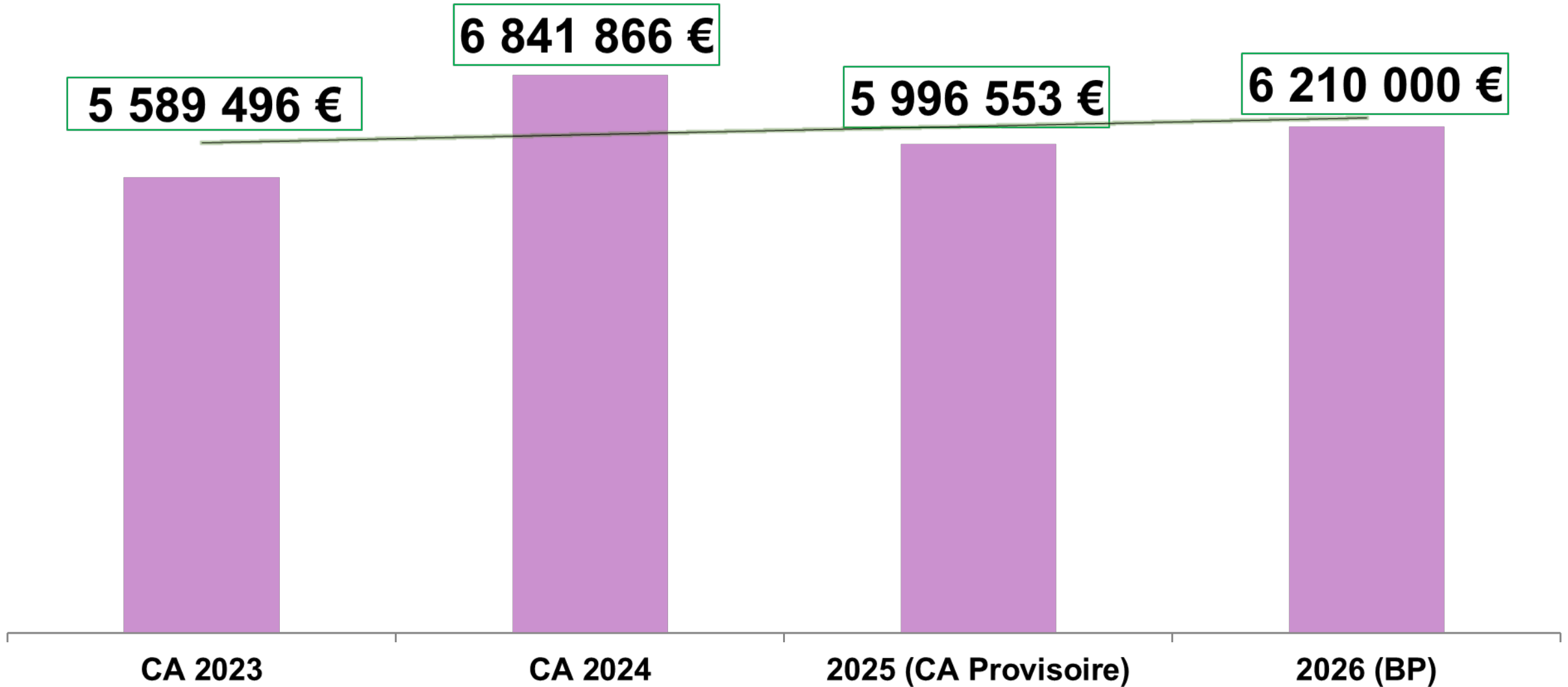
# Présentation du ROB 2026

## Les dépenses de fonctionnement



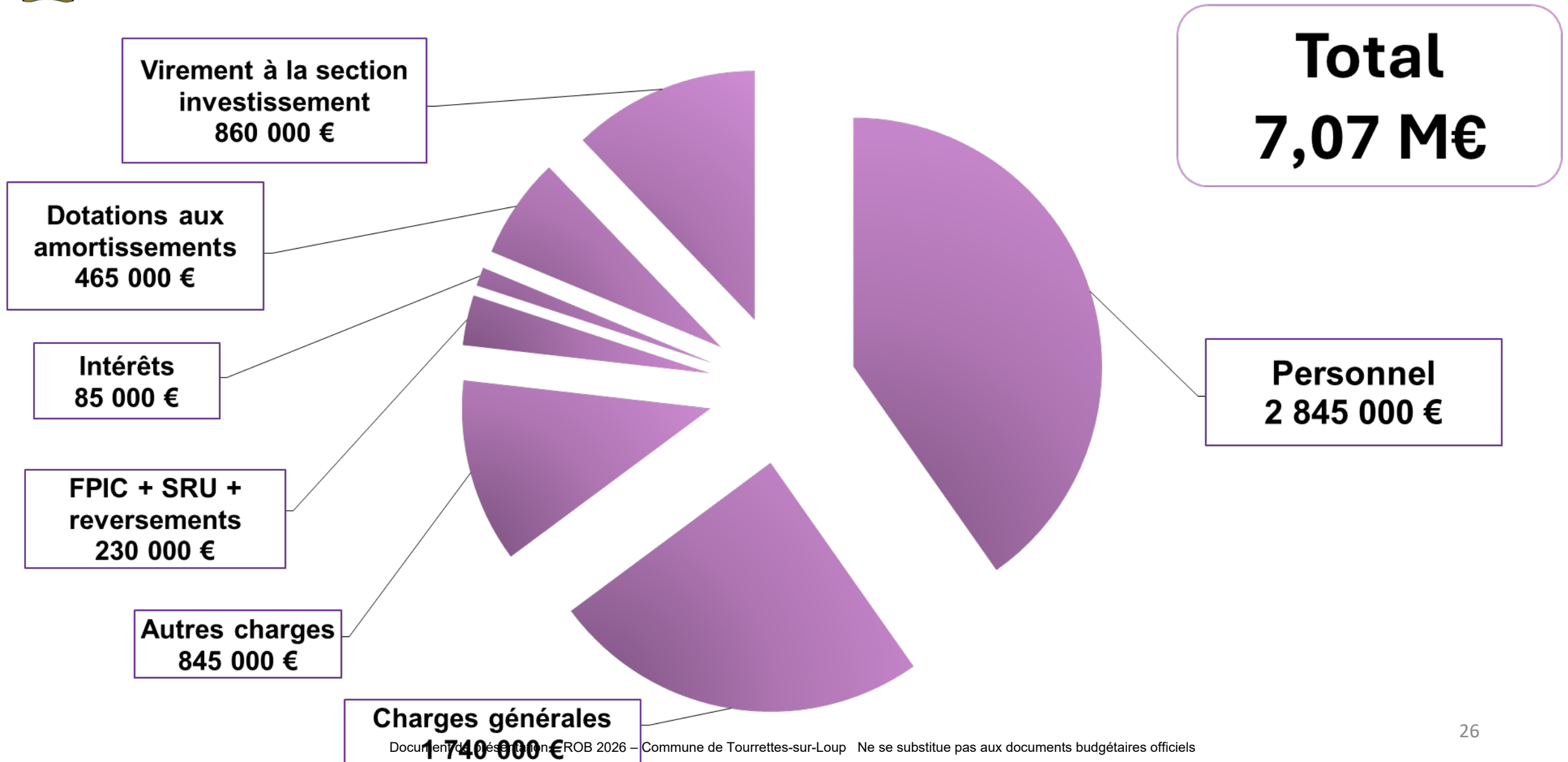
# Dépenses de fonctionnement 2023-2026

(avant virement à la section investissement)





# Dépenses de fonctionnement BP 2026





# Focus sur les Charges générales BP 2026

**Impôts, taxes et versements  
assimilés**  
10 335 €

**Total**  
**1,74M€**

**Autres services  
extérieurs**  
286 200 €

**Services extérieurs**  
414 420 €

**Achats**  
1 029 045 €

Achats de prestations de services : 567 500 €  
Eau, Electricité, Carburants... : 347 770 €  
Autres fournitures : 113 775 €



# Présentation du ROB 2026

## Section d'investissement Analyse rétrospective & Éléments prospectifs



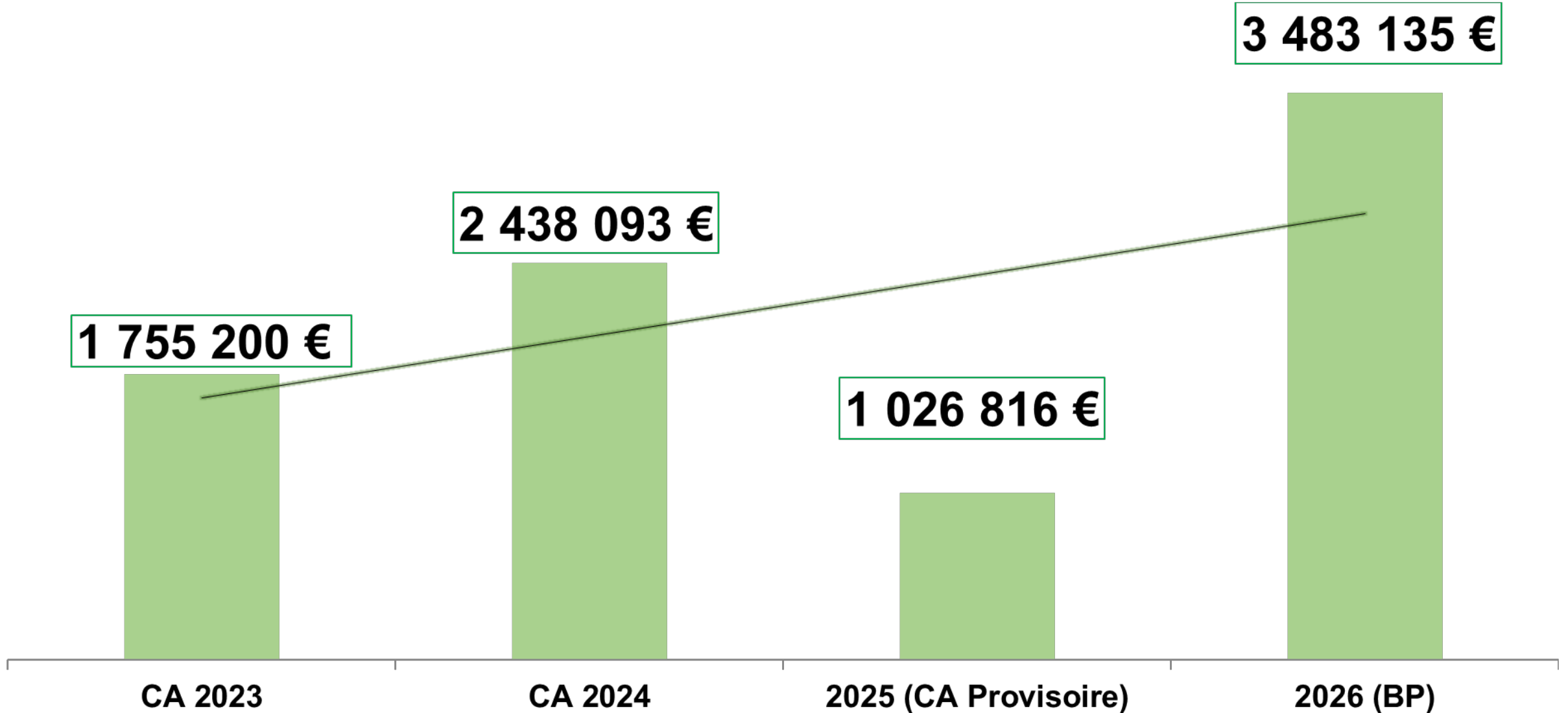
# Présentation du ROB 2026

## Les recettes d'investissement



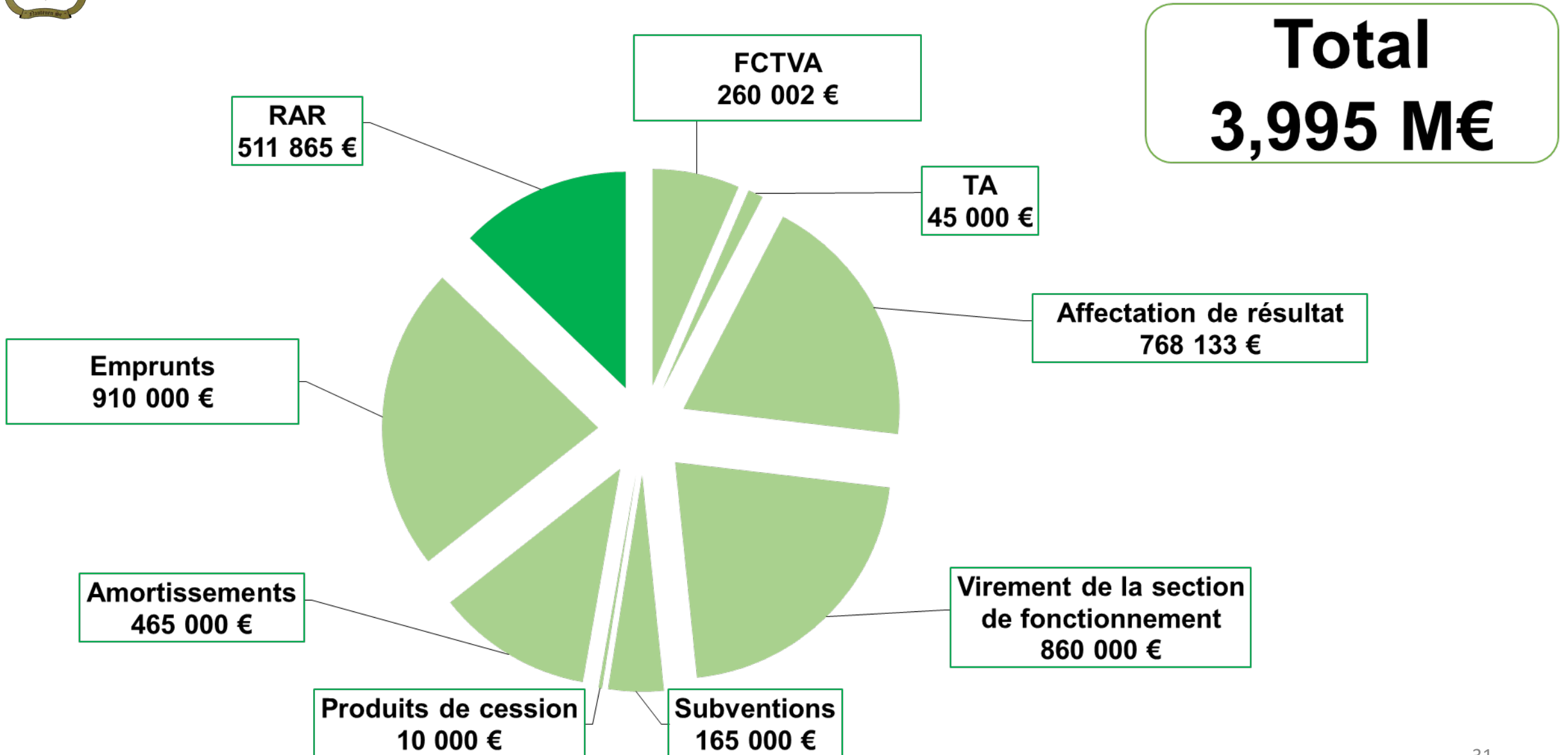
# Recettes d'investissement 2023-2026

(avant RAR)





# Recettes d'investissement BP 2026



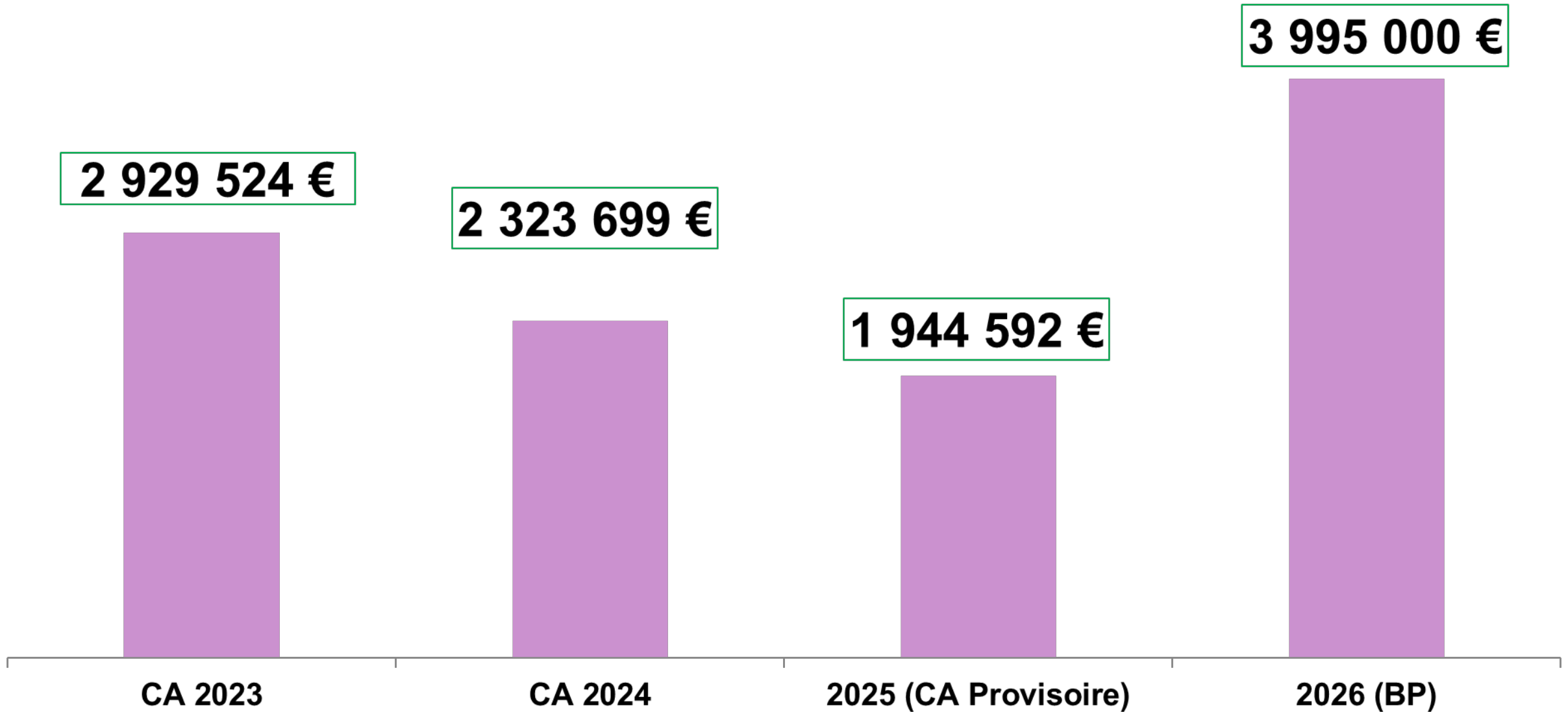


# Présentation du ROB 2026

## Les dépenses d'investissement

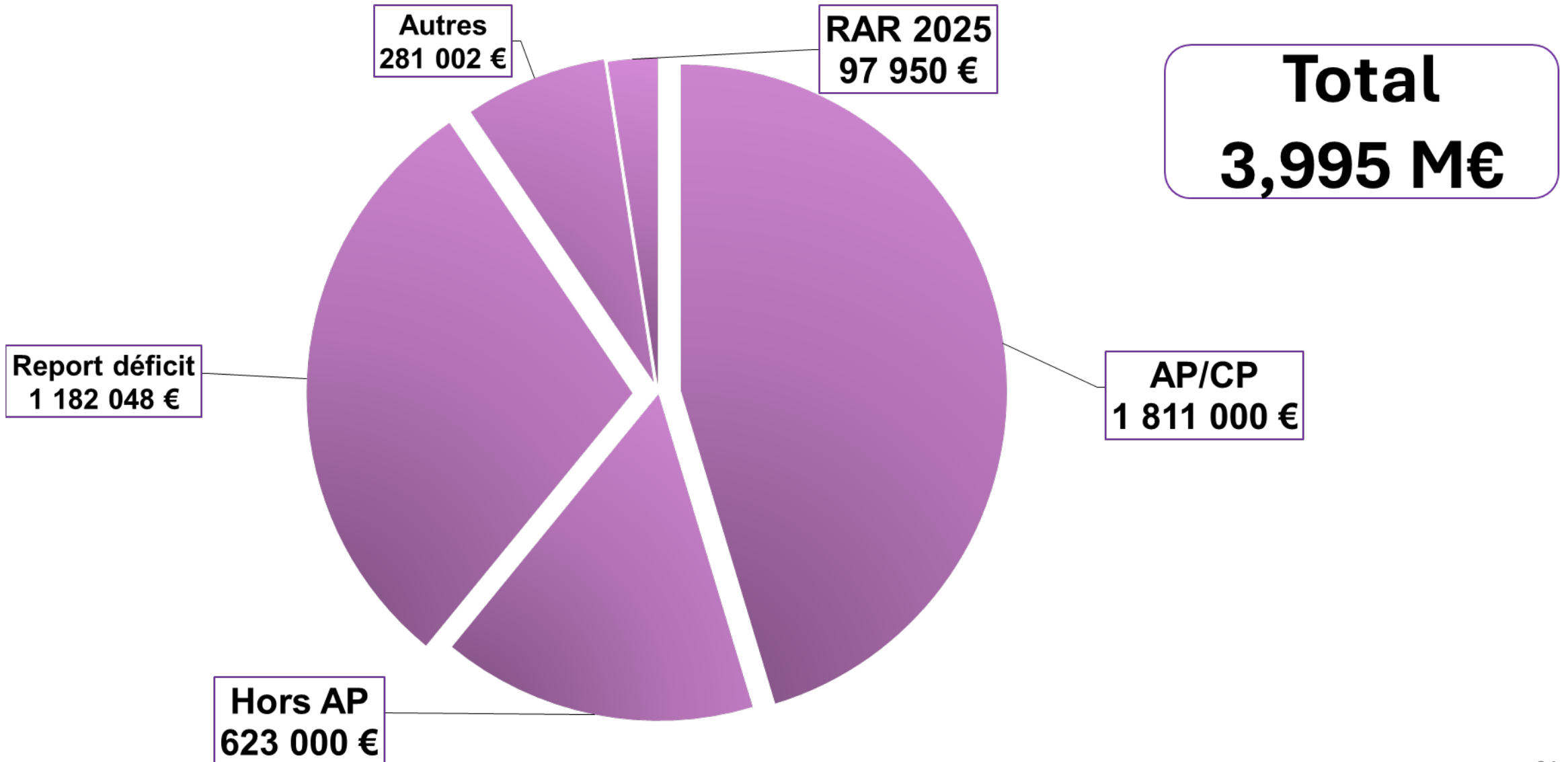


# Dépenses d'investissement 2023-2026





# Dépenses d'investissement BP 2026





# Présentation du ROB 2026

## Les équilibres financiers



# Présentation du ROB 2026

## Synthèse 2025 (provisoire) en M€

### 1. Fonctionnement

Recettes > Dépenses

→ **+1,504 M€ d'excédent**

### 2. Investissement

Dépenses > Recettes

→ **-0,768 M€ de déficit (après RAR)**

### 3. Résultat global

On utilise en priorité l'excédent de fonctionnement pour financer le déficit d'investissement reporté

→ **+0,736 M€**

✓ Situation financière maîtrisée en fonctionnemnt

📅 Investissement déficitaire

✓ Équilibre assuré grâce au transfert du fonctionnement

💰 Capacité de financement 2026 : ~736 k€



# Présentation du ROB 2026

## Indicateurs financiers



# Épargne brute 2025 et évolution depuis 2023

La capacité d'autofinancement (CAF) brute est égale aux recettes réelles de fonctionnement (RRF) hors produits de cession diminuée des dépenses réelles de fonctionnement (DRF)

RRF (hors produits de cession)	:	6 409 195€
DRF	:	- 5 532 555€
CAF Brute	:	= 876 640€

Évolution CAF brute	2023	2024	2025
RRF hors produits cession - DRF	1 011 725	967 730	876 640
Evolution par année en euros		- 43 995	-91 090
Evolution par année en %		- 4%	- 9,41 %
Evolution sur la période en euros			- 135 085
Evolution sur la période en %			- 13,35%

**La CAF brute demeure à un niveau permettant de préserver les équilibres financiers de la commune.**



# Epargne nette 2025 et évolution depuis 2023

La capacité d'autofinancement (CAF) nette est égale à la capacité d'autofinancement (CAF) brute\_hors diminuée du remboursement en capital de la dette (hors refinancement)

CAF brute : 876 640€  
 Remboursement capital de la dette : - 217 654€  
 CAF nette : = 658 986€

Evolution CAF nette	2023	2023 hors emprunt relais	2024	2024 hors emprunt relais	2025
CAF brute - remboursement capital de la dette en	- 110 799	768 701	-288 633	711 367	658 986
Évolution par année			- 177 834	- 57 334	947 619
Evolution par année en %			- 160%	- 7%	
Évolution sur la période					548 187
Evolution sur la période en %					Non pertinent

On constate une CAF nette négative en 2023 et 2024. Elle est essentiellement due au remboursement de l'emprunt relais souscrit pour le Caire en 2022 à hauteur de 1 000 000 euros.

**L'année 2025 marque un retour à une capacité d'autofinancement nette plus favorable : les efforts importants consentis les années précédentes ayant permis d'apurer les remboursements, la capacité d'autofinancement nette retrouve un niveau en adéquation avec les besoins de la commune.**



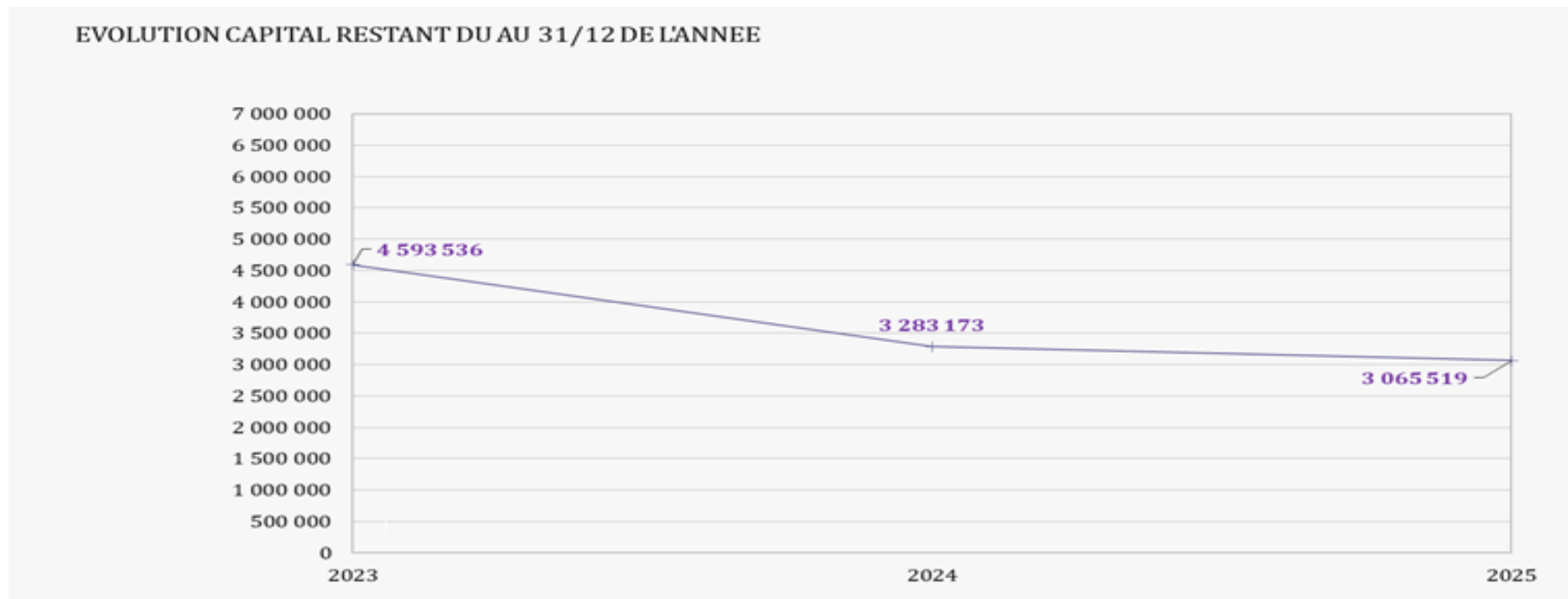
# Présentation du ROB 2026

## Capacité de désendettement



# Présentation du ROB 2026

## Évolution du capital restant du au 31 décembre 2025

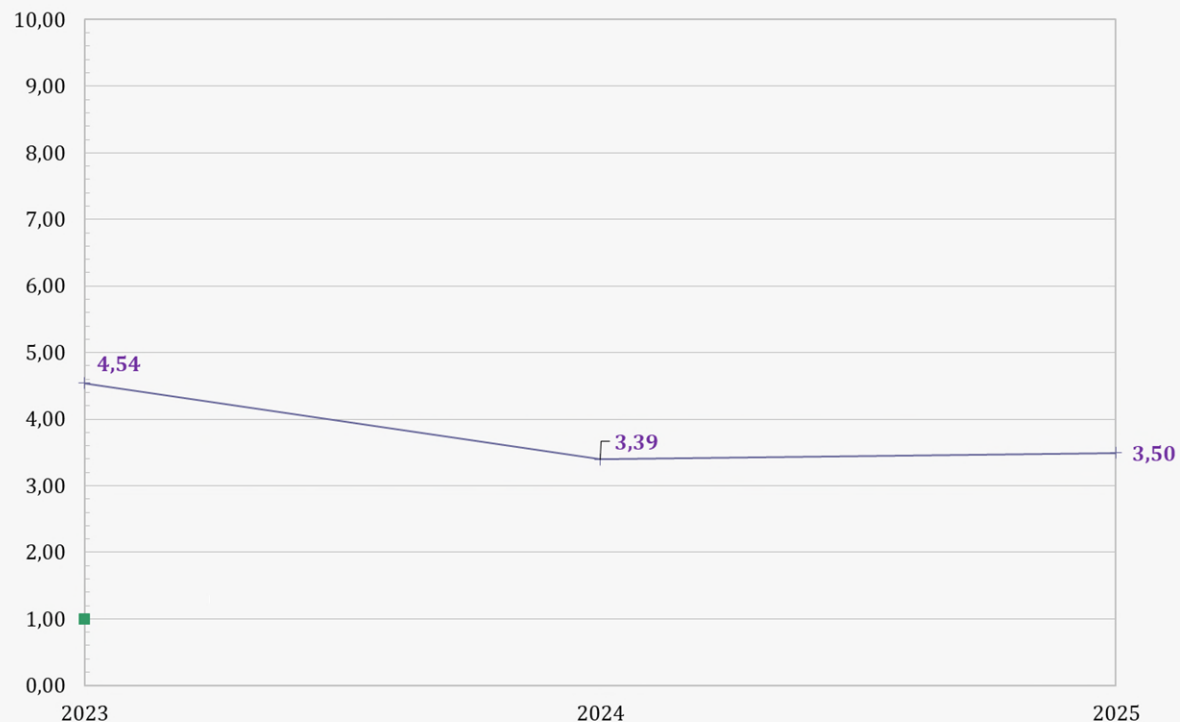




# Présentation du ROB 2026

## Évolution de la capacité de désendettement en année

EVOLUTION CAPACITE DE DESENETTEMENT EN ANNES (CAPITAL RESTANT DÛ/EPARGNE BRUTE)

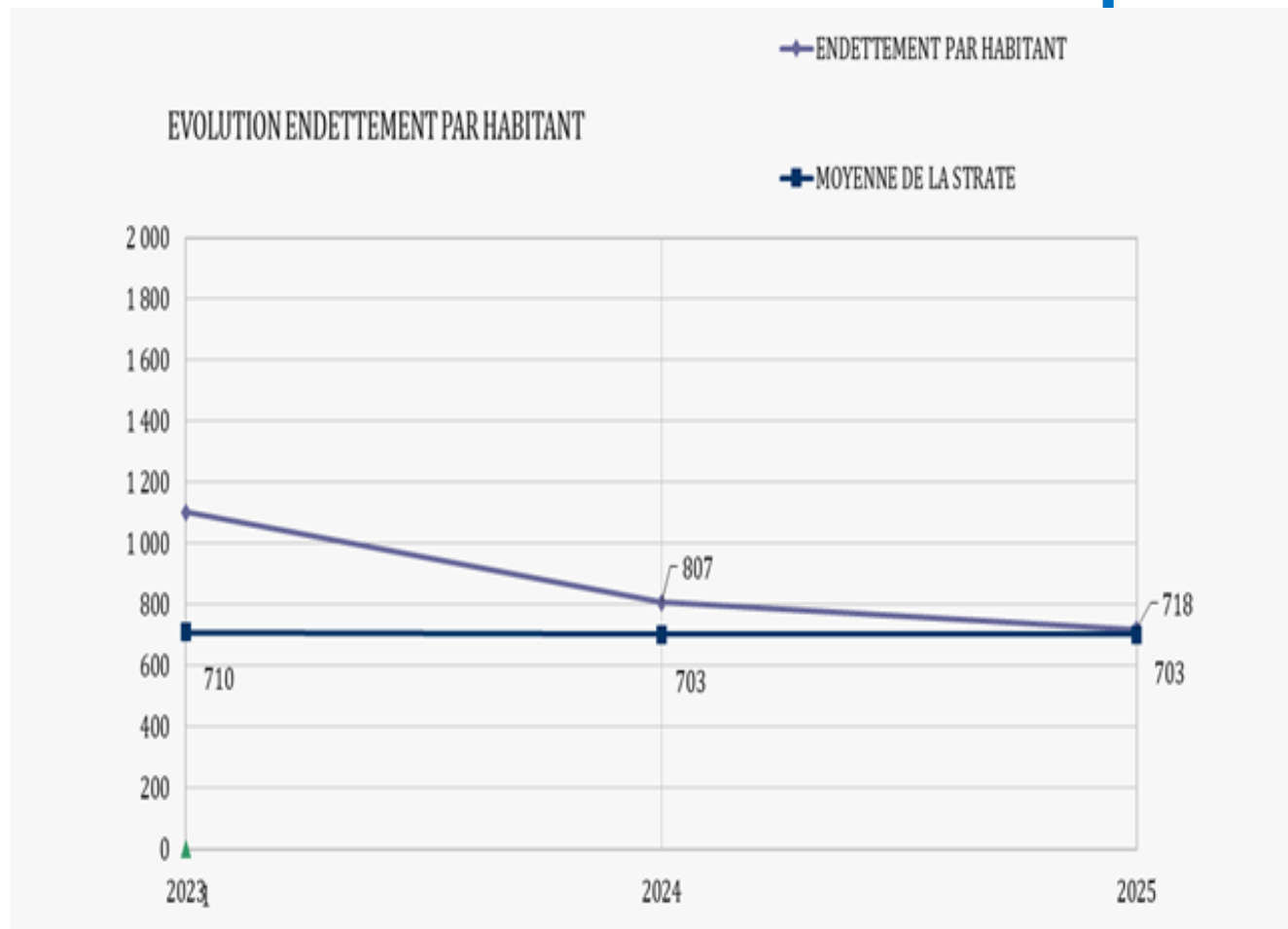


**La capacité de désendettement s'établit au 31 décembre 2025 à 3.50 années**



# Présentation du ROB 2026

## Endettement par habitant



Au 31/12/2025, l'endettement par habitant qui s'établit à 718€, reste proche de la moyenne nationale des communes de la même strate (703€ par habitant).



# Présentation du ROB 2026

## Synthèse BP2026

L'exercice 2026 s'inscrit dans un contexte financier contraint, marqué par une progression des charges plus rapide que celle des ressources, imposant une vigilance accrue sur les équilibres budgétaires.

### **En fonctionnement, la hausse des dépenses est principalement liée :**

- ✓ à l'augmentation non compensée des cotisations CNRACL (+3 points),
- ✓ au renforcement des effectifs de police municipale,
- ✓ à la progression des charges générales (+165 k€), sous l'effet notamment de la hausse du prix de l'énergie, de la maintenance du patrimoine et de certaines prestations externes.
- ✓ Certaines obligations d'entretien du patrimoine communal contribuent également à cette dynamique haussière.

### **En investissement, la stratégie repose sur trois priorités :**

- ✓ la poursuite des opérations structurantes (sécurisation, patrimoine, voirie),
- ✓ l'amélioration des bâtiments publics, notamment scolaires,
- ✓ le renouvellement des équipements (vidéoprotection, informatique, véhicules).

L'ensemble s'inscrit dans une logique de gestion rigoureuse et prudente, visant à préserver les équilibres financiers de la commune tout en maintenant sa capacité d'investissement.